

M. BLAKE : En vertu d'un arrêté du conseil on a pris sur le crédit voté pour les terres fédérales certaines sommes qui ont été payées à l'honorable John O'Connor. Les documents déposés devant la Chambre ne mentionnent pas quels sont les services qu'il a rendus. C'est, je crois, sur la recommandation de l'honorable ministre lui-même que l'on a pris ces sommes sur le crédit des terres fédérales, imputable sur le capital. Un état des paiements faits jusqu'à une date comparativement récente fait voir que l'on a payé \$2,000 par trimestre à ce monsieur. Quels sont les services pour lesquels ce paiement a été fait ?

Sir JOHN A. MACDONALD : L'arrêté du conseil a été rendu. Je ne veux pas promettre de le présenter à la Chambre, mais je ferai voir à l'honorable monsieur ce que M. O'Connor a fait.

M. BLAKE : Je connais une grande partie de ce qu'il a fait.

M. CHARLTON : Je constate qu'un nommé W. Beattie a reçu \$2,500 comme avance sur contrats. Ce même arpenteur avait, l'année précédente, un contrat s'élevant à \$8,702, et on l'a envoyé sur la ligne principale. Il a reçu une avance de \$2,500 sur les travaux de l'été suivant. Je vois qu'un autre Walter Beattie a reçu, pour mai et juin, une allocation de \$2,110 ; on ne donne pas de détails. Cela a tout l'air d'une défalcation. J'aimerais avoir des renseignements à ce sujet.

Sir JOHN A. MACDONALD : On m'apprend que l'on a l'habitude de faire des avances à chaque arpenteur, lorsqu'il commence ses travaux. Il envoie des rapports sur les travaux, à mesure qu'ils progressent, et durant l'été, il reçoit des allocations de temps à autre, toutes choses qui seront comptées lorsqu'il aura terminé son ouvrage. Quant à M. Beattie, ses travaux se trouvent au nord et à l'ouest d'Edmonton, à une grande distance, et en conséquence il a tardé d'envoyer ses rapports ; mais c'est un excellent officier.

M. CASGRAIN : Je crois qu'ils donnent des bons comme garantie des avances.

Sir JOHN A. MACDONALD : Mon honorable ami a tout à fait raison. Dans tous les cas, ils donnent des bons en garantie des avances, lesquels sont endossés par des personnes solvables.

M. CHARLTON : Le gouvernement a-t-il pu éviter de faire des pertes sur les avances qu'il a faites aux arpenteurs, l'année dernière.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ils ont fait leur ouvrage d'une façon satisfaisante, à l'exception de deux, qui n'ont pas rempli leurs contrats, et on a pris des procédures contre les cautions de ces deux arpenteurs.

M. CHARLTON : Je vois un item de \$500 de dommages accordés à E. C. Dawson pour lui avoir retiré trois townships et demi de son contrat. Pourquoi ont-ils été retirés ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Après que cet arpenteur eut obtenu son contrat, les limites d'une réserve des sauvages furent définitivement réglées, et on a constaté que ces townships étaient compris dans la réserve.

M. CHARLTON : Je vois que le colonel Dennis exige \$431.40 pour dépenses de voyage. Le colonel est-il encore attaché au département ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je le suppose.

M. CHARLTON : Il y a ici une petite affaire qui porte à réfléchir, une affaire de louage de voiture qui a figuré d'une façon très prédominante dans nos comptes publics. Un M. Deville s'est rendu à Montréal et a acheté un billet de retour, \$7 ; ses repas ont coûté \$1.50 et ses voitures, \$4.75 ; cela est hors de toute proportion.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela dépend, je suppose, du nombre de voyages qu'il a faits en voiture.

M. BLAKE : Je ne suppose pas que l'honorable ministre puisse se rappeler ces détails ; mais, en ce qui concerne ces avances, un grand nombre d'entre nous se souviennent d'un homme qui était autrefois un des partisans de l'honorable ministre. Il a reçu un témoignage peu flatteur de ses électeurs, relativement au caractère dispendieux des votes que l'honorable ministre a obtenus de lui autrefois, votes dont le résultat a été de lui faire perdre son élection.

Je pense même qu'il a institué une action pour libelle contre l'honorable monsieur. En tous cas, il croyait que son caractère avait beaucoup souffert.

Cet homme fut sur le point, plus tard, de solliciter de nouveau les faveurs de son comté, dont il s'était un peu aliéné les sympathies, et l'on supposait qu'il allait réussir, mais enfin il se réconcilia avec l'honorable monsieur et nous apprîmes un jour qu'il était parti pour le Nord-Ouest, où il devait faire des arpentages. Or, j'aimerais savoir si les travaux d'arpentages ont été satisfaisants, ou si cette abstention de vote a coûté aussi cher que les votes jadis donnés.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne sais pas s'il y a eu de l'argent de gaspillé.

M. BLAKE : Je vois que l'honorable monsieur le sait fort bien.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je constate que l'homme dont il est question a été chargé de faire des arpentages qu'il n'a pas terminés. Mais il ne doit rien au département et il n'y a pas eu de défalcation.

M. CHARLTON : Je remarque une certaine somme pour achat de chronomètres. Les arpenteurs sont-ils munis de chronomètres aux frais du gouvernement ?

Sir JOHN A. MACDONALD : On les prête aux payeurs qui font le service au loin. Ces chronomètres appartiennent au gouvernement et doivent lui être remis.

M. CHARLTON : Je signale ici un compte de W. F. King, qui avait fait des avances aux arpenteurs pour un montant de \$15,484. Est-il chargé des arpentages ?

Sir JOHN A. MACDONALD : M. King est le principal inspecteur des arpentages sous le capitaine Deville.

227. Terres fédérales, imputable au revenu \$140,419.00

M. BLAKE : On a créé, je crois, depuis la dernière session, la charge d'inspecteur des sociétés de colonisation. Je demanderai à l'honorable monsieur si le nouvel emploi sera permanent, ou si le titulaire n'a été nommé que pour faciliter le début des opérations de ces sociétés de colonisation.

Sir JOHN A. MACDONALD : Le salaire de l'inspecteur est de \$2,000 ; cet officier, M. Rufus Stephenson, a été nommé dans le but d'inspecter les terres des différentes sociétés de colonisation. Les règlements sont sévères ; ils obligent les compagnies à établir chaque année un certain nombre de colons sur chaque township, et nous entendons exercer une stricte surveillance sur ces sociétés.

En outre, cet officier inspectera les terres réservées pour les écoles, les terres sur lesquelles les colons se sont établis dans les sections portant les numéros impairs, avant les arpentages, les terres au sujet desquelles des réclamations sont faites pour améliorations.

Une grande partie de ce travail retombe sur M. Stephenson, qui a aussi été nommé pour évaluer les terres, ainsi que leurs améliorations, se trouvant comprises dans la lisière d'un mille que nous avons réservée des deux côtés du chemin de fer Canadien du Pacifique, et que les immigrants ont envahi, avec ou sans raison.

Enfin, il devra évaluer également les terres de Regina, celles de Broadview et d'autres endroits, où chaque cas doit être jugé selon son mérite.